

Directives relatives au processus de mise à disposition des Mediapulse Radio Streaming Data

De l'annonce à la mise à disposition des données – un processus structuré

Le présent document décrit le processus de mise à disposition des Mediapulse Radio Streaming Data et fixe les directives qui le régissent.

1. Directives relatives à la mise à disposition des Radio Streaming Data

La mise à disposition des données d'une station radio annoncée nécessite que certaines directives soient respectées. Les directives déterminantes en matière de publication sont présentées ci-dessous.

1.1. Exclusion pour cause de retard dans l'annonce de la station ou la livraison des données

La participation à la mesure des Radio Streaming Data a pour conditions essentielles d'annoncer correctement et en temps utile les stations radio participantes ainsi que d'effectuer la configuration technique (*set-up*) conformément aux instructions. Il faut pour cela respecter les directives suivantes :

- annoncer toutes les stations à publier, y compris leur appartenance à une brand, au plus tard deux mois avant le début du trimestre de publication. L'admission à la publication est possible chaque semestre (au plus tard fin octobre pour publication au T1 et fin avril pour publication au T3) ;
- effectuer la configuration technique conformément aux instructions du prestataire de services de données, si possible avant le début du trimestre de publication ;
- s'assurer que l'hébergeur de streaming du radiodiffuseur livre les fichiers log des serveurs quotidiennement et conformément aux prescriptions standardisées du prestataire de services de données ;
- si la configuration technique est effectuée en retard ainsi qu'en cas de retard ou de problèmes de livraison des fichiers log des serveurs par l'hébergeur de streaming, celui-ci peut procéder à une livraison ultérieure, mais au plus tard deux jours ouvrables après la fin du trimestre de publication. Les fichiers log livrés plus tard ne seront plus pris en considération.

1.2. Exclusion en raison de l'absence de fichiers log du serveur

Si les livraisons des fichiers log des serveurs présentent plus de dix jours manquants, les données de la station radio concernée seront exclues de la mise à disposition pour tout le trimestre. S'il y a au maximum dix jours manquants, les données de la station sont mises à disposition normalement.

L'exclusion a lieu au niveau de la station. Cela signifie ce qui suit :

- si la station avait déjà été publiée lors d'un trimestre précédent, elle apparaît dans la publication (tableau), mais sans présentation de ses indicateurs. Cela permet de savoir quelles stations participent à la publication, mais ne peuvent toutefois pas être présentées pour le trimestre concerné ;
- si un réseau ou une brand ne comprennent que des stations comptant plus de dix jours manquants, le réseau ou la brand en question apparaissent dans la publication (tableau), mais sans présentation de leurs indicateurs ;
- si un réseau ou une brand comprennent plusieurs stations, dont au moins une compte dix jours manquants au plus, le réseau ou la brand en question sont mis à disposition avec leurs indicateurs. Dans ce cas, les indicateurs n'incluent que les stations ne comptant pas plus de dix jours manquants. Cela apparaît dans la présentation du nombre de stations valides. En raison de jours manquants dans les livraisons de fichiers log du serveur, il se peut dans ce cas que les valeurs caractéristiques publiées soient plus basses.

Le nombre de jours manquants est présenté dans la publication par Mediapulse. Il est déterminé comme suit :

- au niveau des stations (Channel): nombre de fichiers log manquants dans les livraisons pour la station concernée. En raison de l'exclusion si le nombre de jours manquants est supérieur à dix, le nombre de jours manquants par station valide – et donc publiable – est de dix au plus ;
- au niveau des brands et des réseaux (Networks) : le nombre de jours manquants d'une brand ou d'un réseau correspond à la somme des fichiers log manquants dans les livraisons concernant les stations faisant partie de la brand ou du réseau en question et peut atteindre des valeurs dépassant dix. Ne sont pris en compte dans le nombre de jours manquants que les jours manquants des stations mises à disposition.

2. Information préalable des stations radio participantes

2.1. Première mise à disposition des données d'une ou de plusieurs stations

La première intégration d'une station dans la publication a lieu aux conditions suivantes :

- la station à publier, y compris son appartenance à une brand, est annoncée en temps utile ;
- la configuration technique est correctement effectuée ;
- les livraisons des fichiers journaux des serveurs ne présentent pas plus de dix jours manquants ;
- Mediapulse informe le partenaire contractuel deux jours ouvrables au plus tard avant la mise à disposition des données (un courriel suffit).

Une non-publication à la demande du radiodiffuseur n'est pas possible, même si certains jours manquent (dix au plus) en raison de l'absence de fichiers log. Le nombre de jours manquants est présenté dans la publication par Mediapulse.

2.2. Délai d'information général sur la mise à disposition des données

Les stations des radiodiffuseurs participants sont informées des questions importantes concernant la mise à disposition des données (en particulier de l'exclusion pour cause de nombre excessif de jours manquants ainsi que de la première publication) deux jours ouvrables au plus tard avant la mise à disposition (un courriel suffit).

3. Mise à disposition des Radio Streaming Data

La publication officielle des Radio Streaming Data sous une forme regroupée permettant de faire des comparaisons est assurée au moyen d'un tableau de bord librement accessible sur le site Web de Mediapulse. Outre la publication officielle par Mediapulse, les clients des Radio Streaming Data ont la possibilité d'obtenir l'accès à un tableau de bord propriétaire mis à disposition par le prestataire de services de données Audalaxy et leur permettant de réaliser des analyses internes.

3.1. Publication des Mediapulse Radio Streaming Data

Les Radio Streaming Data sont publiées dans un tableau de bord interactif librement accessible, qui est actualisé le 20 du mois qui suit la fin de chaque trimestre. Si cette date tombe un week-end ou un jour férié, les données seront mises à disposition le jour ouvrable suivant.

Les trois affichages ci-dessous sont à disposition dans le tableau de bord.

- Classement des stations (Channel) : classement des stations participantes sur la base du total des sessions d'écoute ou d'une valeur caractéristique librement sélectionnable dans le graphique durant le trimestre. Le trimestre ainsi que les stations, les brands et les réseaux (Networks) analysés peuvent être choisis librement. S'agissant des stations dont les indicateurs ne sont pas publiés pour cause de nombre excessif de jours manquants durant le trimestre, un avertissement s'affiche par effet de survol du pointeur de la souris.
- Classement des brands : classement des brands participantes (agrégation d'une ou de plusieurs stations annoncées) sur la base du total des sessions d'écoute ou d'une valeur caractéristique librement sélectionnable dans le graphique durant le trimestre. Le trimestre ainsi que les brands et les réseaux (Networks) analysés peuvent être choisis librement.
- Classement des réseaux (Networks) : classement des réseaux (Networks) participants (agrégation de toutes les stations annoncées du radiodiffuseur participant) sur la base du total des sessions d'écoute ou d'une valeur caractéristique librement sélectionnable dans le graphique durant le trimestre. Le trimestre ainsi que les réseaux analysés peuvent être choisis librement.

Par souci de transparence, le nombre de jours manquants pour cause de livraisons non effectuées de fichiers journaux des serveurs est indiqué pour les stations, les brands et les réseaux publiés normalement. De plus, le nombre de stations incluses est indiqué aux niveaux des brands et des réseaux.

Les trois affichages ci-dessus incluent une présentation sous forme de graphiques et de tableaux. Les données peuvent être exportées au format CSV ou Excel. Enfin, le tableau de bord contient des informations importantes sur le produit ainsi que sur le tableau de bord lui-même.

3.2. Tableau de bord propriétaire pour comparaisons internes

Mediapulse donne à ses partenaires contractuels la possibilité d'obtenir l'accès à un tableau de bord propriétaire leur permettant de consulter leurs propres données en interne. Ce tableau de bord est généré, géré et hébergé par le prestataire de services de données Audalaxy. Il ne contient que les données propriétaires des propres stations annoncées du radiodiffuseur concerné, actualisées quotidiennement et mises à disposition sous une forme non filtrée.

Contrairement à ce qui prévaut pour la publication des Radio Streaming Data par Mediapulse, il n'existe pas, pour le tableau de bord propriétaire, de nombre maximal de jours manquants. Cela signifie que les données propriétaires des stations y sont présentées même si les fichiers journaux des serveurs font

défaut pour plus de dix jours. L'exclusion de ces stations n'a lieu que dans la publication officielle des Radio Streaming Data par Mediapulse.